



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat  
Direction des Examens et Concours  
Bureau DEC 3

Jean-Pierre GHOMMIDH  
Responsable de bureau  
DEC3

Affaire suivie par : Sylvie DURIN  
Gestionnaire DEC3 DNB  
Tél : 05 36 25 76 77  
Mél : [sylvie.durin@ac-toulouse.fr](mailto:sylvie.durin@ac-toulouse.fr)

Matthieu PAULES  
Chef de pôle DEC3 DNB  
Tél : 05 36 25 70 37  
Mél : [matthieu.paules@ac-toulouse.fr](mailto:matthieu.paules@ac-toulouse.fr)

75, rue Saint Roch CS 87703  
31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 13 JAN. 2022

Le recteur de l'académie de Toulouse

à

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement des lycées publics et privés  
sous contrat

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement des collèges publics et privés  
sous contrat

**Objet : Inscription à l'examen du brevet d'initiation aéronautique (BIA)**

**Références :** [Note de service du 21 novembre 2021 \(BOEN n°46 du 9 décembre 2021\)](#)

[Arrêté du 19 février 2015 modifié relatif au brevet d'initiation aéronautique \(BIA\)](#)

## 1. Calendrier de session

J'attire votre attention sur le calendrier académique précisé ci-après qui tient compte du calendrier national.

|  |
|--|
| <b>Inscriptions au brevet d'initiation aéronautique - session 2022</b> |
| <b>Du mercredi 26 janvier 2022 au mercredi 9 mars 2022</b>             |
| <b>Épreuve écrite du BIA – 2h30</b>                                    |
| <b>Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 de 14h à 16h30</b>                |
| <b>Épreuve facultative d'anglais du BIA – 30mn</b>                     |
| <b>Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 de 16h30 à 17h</b>                |
| Retour des copies au rectorat  |
| <b>Pour le vendredi 3 juin 2022 (délai de rigueur)</b>                 |
| Correction des copies  |
| <b>Mercredi 8 juin 2022</b>  |
| Délibération du jury   |
| <b>24 juin 2022</b>  |
| Publication des résultats  |
| <b>date précisée ultérieurement</b>                                    |



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## 2. Modalités d'inscription

L'inscription à l'examen du BIA s'effectue désormais sur l'application Cyclades accessible depuis le portail ARENA.

J'attire votre attention sur le fait que les candidats peuvent suivre la formation au BIA dans un autre établissement ou se préparer seuls à l'examen. Il convient cependant de les inscrire en tant que candidats de votre établissement et de leur apporter toutes les informations utiles.

Les textes et informations relatifs au BIA et à l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique (CAEA) sont consultables sur le site de l'académie de Toulouse à l'adresse ci-dessous :

<http://www.ac-toulouse.fr/cid74033/bia-caea.html>.

Je vous demande de veiller à la diffusion de ces informations et de retourner **pour le mardi 15 mars 2022 (le cachet de la poste faisant foi)** les confirmations d'inscription des candidats de votre établissement accompagnées d'une copie de leur pièce d'identité à l'adresse suivante :

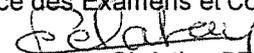
**Rectorat de l'académie de Toulouse  
Direction des examens et concours  
Bureau DEC3/DNB/BIA  
CS 8770331077 Toulouse Cedex 4**

Seuls les candidats individuels pourront déposer les pièces justificatives sur l'application Cyclades.

**Aucune inscription hors délai ne sera acceptée.**

Je vous demande de porter une attention particulière à ces instructions et de saisir sans délai mes services pour toute difficulté que vous seriez amenés à rencontrer.

Pour le Recteur et par délégation,  
Pour le Secrétaire Général empêché,  
La Directrice des Examens et Concours

  
Christine PELATAN

CPI : Monsieur Éric SZMATA, IA-IPR sciences industrielles  
Monsieur François BACON, IA-IPR sciences industrielles